

Intitulé du poste : agent polyvalent de bureau

Catégorie C – Agent de constatation des douanes
de la branche « contrôle des opérations commerciales »

Définition synthétique du poste

Chargé de la gestion de dossiers administratifs
au Service National Douanier de la Fiscalité Routière (SNDFR)

Activités principales

- Gestion d'un portefeuille de transporteurs routiers ;
- Réception et numérisation du courrier ;
- Gestion et suivi des demandes des transporteurs ;
- Délivrance de renseignements par téléphone et messagerie électronique.

Compétences requises

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
Maîtrise des outils informatiques (en particulier la suite bureautique Open Office et le navigateur Mozilla Firefox)	Assimilation rapide des réglementations complexes Aisance pour le travail sur écran Capacité d'adaptation aux évolutions des méthodes de travail	Travail en autonomie et en équipe Sens du contact et du service public Discrétion et rigueur

Conditions particulières d'exercice

- Obligation d'observer strictement les règles déontologiques attendues des agents des douanes (une enquête administrative préalable au recrutement et la vérification du bulletin n° 2 du casier judiciaire seront systématiquement effectués pour tous les candidats)
- L'année de leur recrutement, les agents stagiaires sont soumis à une formation obligatoire de quatre semaines à l'école nationale des douanes de La Rochelle (ENDLR) afin d'acquérir les connaissances et savoirs requis dans le cadre de leurs fonctions
- Prépondérance du travail sur écran

Perspectives d'évolution

- Evolution de la réglementation et des applicatifs relatifs à la gestion de la fiscalité routière, dématérialisation accrue des procédures.
- La titularisation dans le grade d'agent de constatation des douanes sera examinée douze mois après la prise de fonctions
- Obligation de suivre des formations continues
- Possibilité de promotion par concours interne (après 4 ans de services publics) ou par ancienneté via un tableau d'avancement

Pour se renseigner sur la DGDDI : <http://www.douane.gouv.fr>

Conditions particulières d'exercice

-

Affectations possibles à la nomination

- Service national douanier de la fiscalité routière

Perspectives d'évolution du poste

- Titularisation dans le grade d'agent de constatation des douanes examinée douze mois après la prise de fonctions
- Obligation de suivre des formations continues
- Possibilité de promotion par concours interne (après 4 ans de services publics) ou par ancienneté via un tableau d'avancement

Pour se renseigner sur la DGDDI : <http://www.douane.gouv.fr>